



NOTE D'INFORMATION

<u>REFERENCE</u>	<u>OBJET</u>	<u>DATE</u>
2021 – 022	PLAN BLEU INFORMATION AU JEUDI 18 FÉVRIER 2021 – 16H30 : AUCUN CAS DE COVID-19 PARMIS LES RÉSIDENTS À CE JOUR ET À CETTE HEURE	18.02.2021

À l'attention de l'ensemble des résidents,
À l'attention de l'ensemble des familles et des proches,
À l'attention des membres du Conseil de la Vie Sociale (CVS),
À l'attention de l'ensemble du personnel,

Madame, Monsieur,

Nos valeurs de bienveillance, d'écoute et d'éco-citoyenneté nous imposent à votre endroit une transparence totale et une collaboration avec tous.

Comme évoqué dans les notes d'information n°2021-001, n°2021-002, n°2021-007, n°2021-009, n°2021-012, n°2021-014, n°2021-017, n°2021-018 et n°2021-020, la Résidence DEBROU a fait face à une épidémie de COVID-19 qui a touché les résidents, les familles et le personnel de l'établissement.

Comme vous le savez, quatre campagnes de dépistage ont eu lieu au cours des mois de janvier et février 2021 pour tracer l'évolution de l'épidémie de COVID-19 au sein de l'établissement et prendre les mesures en conséquence.

D'ores-et-déjà, j'ai le plaisir de vous informer qu'à ce jour, le jeudi 18 février 2021 et à cette heure, il n'y a plus aucun nouveau cas de COVID-19 parmi les résidents depuis le mercredi 10 février 2021. Toutes les mesures de précaution ont été renforcées pour éviter tout risque de nouvelle contamination par portage.

Le bien-être psychologique et social de l'ensemble des résidents installés au sein de la Résidence DEBROU reste ma priorité, notre priorité. Aussi, en tant que Directeur et représentant légal de la Résidence DEBROU, je souhaite également maintenir au maximum les liens familiaux et sociaux tout en assurant à chaque résident, à chaque famille, à chaque membre du personnel et à tout acteur de l'établissement la sécurité qui lui est due. Tout est mis en œuvre pour permettre aux résidents de retrouver une vie sociale épanouissante entre eux ainsi qu'avec les familles et les proches.

Parallèlement la campagne de vaccination a été menée dans le respect des engagements de la Résidence DEBROU et du calendrier :

- Au total 161 résidents ont reçu leur première injection du vaccin contre la COVID-19 ;
- À ce jour, 101 résidents ont reçu la seconde dose du vaccin contre la COVID-19 ;
- Tous les résidents vaccinés sont à plus de dix jours de leur seconde dose. La campagne de vaccination se poursuit bien évidemment pour les nouvelles entrées, les résidents ayant changé d'avis et les résidents dont les contre-indications se lèvent au fur et à mesure.
- 25 résidents ont refusé définitivement le vaccin contre la COVID-19.

Vous trouverez ci-dessous un point relatif à la vie sociale et thérapeutique des résidents par unité de vie, à ce jour, le jeudi 18 février 2021 et à cette heure :

a. Les Bleuets - Bâtiment A, RDC (A0) :

Aucun cas de COVID-19 parmi les résidents n'est à déplorer à ce jour, le jeudi 18 février 2021 et à

cette heure.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Bleuets » au A0, j'ai le plaisir de vous informer que les visites des familles et des proches demeurent autorisées, sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU, et dans le respect des mesures barrières. À ce titre, les familles et les proches devront respecter la procédure habituelle, c'est-à-dire que le proche demeure au niveau de l'espace dédié aux visites, en respectant strictement les distances de sécurité.

Le restaurant et le salon continuent de bénéficier aux résidents et à la vie sociale.

En outre, j'ai le plaisir de vous confirmer que depuis le lundi 01 février 2021, le PASA situé à toute proximité de l'unité de vie « Les Bleuets » au A0 a rouvert ses portes et profite pleinement aux résidents.

b. Les Lys – Bâtiment A, 1^{er} étage (A1) :

Aucun cas de COVID-19 parmi les résidents n'est à déplorer à ce jour, le jeudi 18 février 2021 et à cette heure.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie l'unité de vie « Les Lys » au A1, j'ai le plaisir de vous informer que les visites des familles et des proches demeurent autorisées, sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU, et dans le respect des mesures barrières. À ce titre, les familles et les proches devront respecter la procédure habituelle, c'est-à-dire que le proche demeure à l'entrée du logement, en respectant strictement les distances de sécurité.

Le restaurant et le salon continuent de bénéficier pleinement aux résidents et à la vie sociale.

c. Les Œillets - Bâtiment A, 2^{ème} étage (A2) :

Aucun cas de COVID-19 parmi les résidents n'est à déplorer à ce jour, le jeudi 18 février 2021 et à cette heure.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Œillets » au A2, j'ai le plaisir de vous informer que les résidents peuvent de nouveau profiter du restaurant, du salon et plus généralement des espaces de convivialité depuis le mardi 17 février 2021.

Les visites des familles et des proches sont maintenues, sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU, et dans le respect des mesures barrières.

À ce titre, les familles et les proches devront respecter la procédure habituelle, c'est-à-dire que le proche demeure à l'entrée du logement, en respectant strictement les distances de sécurité.

d. Les Amaryllis - Bâtiment B, RDC (B0) :

Aucun cas de COVID-19 parmi les résidents n'est à déplorer à ce jour, le jeudi 18 février 2021 et à cette heure.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Amaryllis » au B0, j'ai le plaisir de vous informer que les visites des familles et des proches demeurent autorisées, sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU, et dans le respect des mesures barrières. À ce titre, les familles et les proches devront respecter la procédure habituelle, c'est-à-dire que le proche demeure au niveau de l'espace dédié aux visites, en respectant strictement les distances de sécurité.

Le restaurant et le salon continuent de bénéficier aux résidents et à la vie sociale.

En outre, j'ai le plaisir de vous confirmer que depuis le lundi 01 février 2021, le PASA situé à toute proximité de l'unité de vie « Les Amaryllis » au B0 a rouvert ses portes et profite pleinement aux résidents.

e. Les Iris - Bâtiment B, 1^{er} étage (B1) :

Aucun cas de COVID-19 parmi les résidents n'est à déplorer à ce jour, le jeudi 18 février 2021 et à cette heure.

Au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Iris » au B1, j'ai le plaisir de vous confirmer

que les visites des familles et des proches sont de nouveau autorisées aux résidents depuis le jeudi 04 février 2021, sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU, et dans le respect des mesures barrières. À ce titre, les familles et les proches devront respecter la procédure habituelle, c'est-à-dire que le proche demeure à l'entrée du logement, en respectant strictement les distances de sécurité. En outre, je vous confirme également que les résidents de cette unité de vie profitent à nouveau du restaurant, du salon et plus généralement des espaces conviviaux depuis le mardi 09 février 2021.

f. Les Dahlias - Bâtiment B, 2^{ème} étage (B2) :

Aucun cas de COVID-19 parmi les résidents n'est à déplorer depuis le mercredi 10 février 2021.

Aussi, au regard du contexte sanitaire de l'unité de vie « Les Dahlias » au B2, j'ai le plaisir de vous confirmer que les visites des familles et des proches sont à nouveau autorisées depuis le mardi 16 février 2021, sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU, et dans le respect des mesures barrières. À ce titre, les familles et les proches devront respecter la procédure habituelle, c'est-à-dire que le proche demeure à l'entrée du logement, en respectant strictement les distances de sécurité. En outre, j'ai le plaisir de vous informer que les résidents peuvent de nouveau profiter pleinement du restaurant, du salon et plus généralement des espaces de convivialité depuis le mercredi 18 février 2021, sauf pour les cas d'isolement individuels conformément à l'application des modes opératoires en vigueur au sein de la Résidence DEBROU.

Au regard de la situation très difficile qu'a traversé la Résidence DEBROU, je vous rappelle que des démarches de soutien psychologique sont mises en place auprès des résidents mais également auprès du personnel en tant que de besoin. Outre l'intervention de la psychologue de l'établissement, il est également prévu, en lien avec le Conseil de la Vie Sociale (CVS), des groupes d'entraide et de parole. Une note d'information, cosignée par Madame ROY, Présidente du CVS, et Madame DULONG, Vice-Présidente, en précisera les modalités d'organisation et de participation.

Enfin, et compte tenu de l'immunité acquise par la majorité des résidents, je vous informe que j'envisage toujours l'adaptation prochaine des modalités de visite des familles et des proches par un certain nombre de mesures dont l'objectif est d'alléger le processus d'organisation des visites, tout en maintenant les gestes barrières. Ces adaptations vous seront communiquées à la lumière du contexte sanitaire de la Résidence DEBROU et dans le respect des consignes gouvernementales et de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

Soyez assuré que toutes les forces vives de la Résidence DEBROU sont plus que mobilisées pour permettre à chacun des résidents de retrouver une vie sociale épanouissante et dépasser ce long épisode douloureux pour tous.

La sécurité de tous dépend de la vigilance de chacun.

Vous remerciant vivement de votre compréhension et de votre confiance,

Bien à vous!

Le Directeur

A. ESSALHI



Copie :

- **Monsieur AUGIS Frédéric**, Maire de la Ville de Joué-Lès-Tours
- **Monsieur PAUMIER Jean-Gérard**, Président du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- **Madame AUGIS Sylviane**, Présidente du Conseil d'Administration de l'EHPAD DEBROU
- **Madame SALLY-SCANZI Myriam**, Déléguée Départementale ARS Centre-Val de Loire
- **Monsieur MISPOULET Thierry**, Directeur de l'Autonomie – Conseil Départemental d'Indre-et-Loire

DESTINATAIRES : - Résidents – Affichage – Membres du Conseil de la Vie Sociale – Familles – Tous Services – Chrono – CHSCT - CTE

MISE EN APPLICATION : Immédiate

Folio : 3